



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Coulongé

Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr site :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CAP catégorie C – mouvement local

La CGT prend acte du mouvement proposé ce jour.

Nous constatons que l'ancienneté administrative a été respectée et que des collègues pourront voir leur souhait de mutation satisfait.

Nous constatons que faute d'arrivée d'agents sur Nantes pour compenser les départs des deux collègues du RH de Nantes Coulongé, ces mutations se feront au détriment des services de l'ESI de Nantes Marsauderie. Il s'agit bien de déshabiller Pierre pour habiller Paul, et cela la CGT ne peut l'accepter.

Dans ce contexte, les conditions de travail des collègues qui resteront dans les services pilotage d'une part, et d'ADO d'autre part, se posent.

Rappelons par ailleurs que, 5 postes de C PAU et 1 poste de C administratif sont vacants sur Nantes et le resteront après le mouvement !

Par ailleurs, la CGT souhaiterait savoir dans quelle mesure la collègue de l'ADO qui sera mutée conservera sa prime. Rappelons que pour des collègues de catégorie C, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat organisée, la prime de dactylocodage constitue une part importante de la rémunération.

Elle a reçu une confirmation orale du maintien de sa prime, la CGT exige que ce maintien soit acté par écrit à l'occasion de cette instance.

Enfin, rappelons que les deux collègues partent du RH B de Nantes Coulongé au même moment, au 1^{er} septembre. Pour la CGT, il est indispensable que les deux collègues mutées puissent bénéficier d'un tutorat durant l'été, pour prendre la mesure des tâches à réaliser et bénéficier d'une première formation de base sur ce service.

Les collègues qui arriveront devront en outre pouvoir bénéficier des formations techniques et métiers correspondant à leurs nouvelles missions.

Un mot sur les mouvements qui ne sont pas soumis à la CAPL : ils ne permettront pas de combler les manques criants sur les autres ESI et les CID excentrées.

En raison du manque de personnel sur l'ensemble de la DISI, et malgré le respect de l'ancienneté administrative, la CGT votera contre le mouvement.

Pour terminer, nous réitérons notre demande d'avoir les documents préparatoires le plus tôt possible en amont des instances, notamment pour les CAPL de recours, pour lesquelles vous connaissez les agents bien avant l'instance.